

COMMUNE DE PARTHENAY DE BRETAGNE
Département d'Ille et Vilaine

MODIFICATION N ° 1
DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Enquête publique du 12 septembre au 13 octobre 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Gilles Lucas
Commissaire-Enquêteur

SOMMAIRE

I-	PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE	4
I.1-	Nature et objets de l'enquête	4
I.2-	Désignation du Commissaire-Enquêteur	5
I.3-	Organisation de l'enquête	6
I.4-	Publicité de l'enquête	6
I.5-	Documents mis à la disposition du public	8
I.6-	Consultation de personnes publiques	9
II-	DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE	10
II.1-	Réunion préliminaire et visite des lieux	10
II.2-	Visites du public et observations durant l'enquête	10
II.3-	Appréciations sur le déroulement de l'enquête	10
III-	EXAMEN DES OBSERVATIONS	11
III.1-	Les observations	11
III.2-	Avis des personnes publiques associées	11
IV-	PROCÈS-VERBAL DE SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ET MEMOIRE EN REPONSE .	11

ANNEXES

- **Annexe 1** : Certificats d’Affichage établis par M. le Président de RENNES MÉTROPOLE et par M. le Maire de PARTHENAY DE BRETAGNE
- **Annexe 2** : Extraits des sites Internet de la commune de PARTHENAY DE BRETAGNE et de RENNES MÉTROPOLE
- **Annexe 3** : Copie de « l’Echo de PARTHENAY DE BRETAGNE »
- **Annexe 4** : Procès-verbal de synthèse de l’enquête publique

PRÉAMBULE

Le Plan Local d'Urbanisme en vigueur sur la commune de Parthenay de Bretagne a été approuvé par délibération du Conseil Municipal du 11 juillet 2013.

La présente enquête porte sur le projet de modification n°1 du PLU. Le Maître d'Ouvrage de cette modification est RENNES MÉTROPOLE.

I- PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

I.1- NATURE ET OBJETS DE L'ENQUÊTE

❑ CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

La modification du PLU est encadrée par les articles L.153-36 à L.153-44 du Code de l'Urbanisme.

Selon l'article L.153-31, une révision serait nécessaire s'il était projeté de :

- 1) Changer les orientations définies par le PADD ;
- 2) Réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière ;
- 3) Réduire une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels.

Selon l'article L.153-36, le Plan Local d'Urbanisme fait l'objet d'une procédure de modification lorsque l'établissement public de coopération intercommunale ou la commune décide de modifier le règlement, les orientations d'aménagement et de programmation ou le programme d'orientations et d'actions. La procédure de modification est engagée à l'initiative du Président de l'établissement public de coopération intercommunal ou du Maire qui établit le projet.

❑ OBJETS DE LA MODIFICATION

La modification projetée porte sur différents objets.

1. Modifications sur le secteur de la rue de la Mare et des noisetiers

➤ Règlement graphique :

Passage de la zone 1AUG et d'une partie de la zone 1AUO1 en UG.
Suppression de la servitude de localisation de voie.

➤ Règlement littéral :

Suppression de la phrase imposant un aménagement d'ensemble sur les zones 1AUO1, 1AUO2 et 2AUO2 dans l'article 2 de la zone AU.

➤ Orientation d'aménagement :

Modification de la programmation en logements sur le secteur des rues de la Mare et des Noisetiers dans l'orientation d'aménagement « intensification du centre bourg ».

2. Prise en compte des évolutions législatives et les modifications du règlement littéral

➤ Prise en compte des dernières évolutions législatives dans le règlement littéral

- actualisation des références au Code de l'urbanisme ;
- suppression de la PNRAS (Participation pour Non Réalisation d'Aire de Stationnement) dans l'article 12 de la zone UO ;
- suppression aux « Dispositions générales » de la référence aux lotissements de plus de 10 ans.

➤ Gestion du stationnement

Certaines dispositions sont reportées dans les dispositions générales : précisions concernant les solutions alternatives, modifications concernant le stationnement des vélos.

3. Modifications du règlement graphique

- Passage au format « Arcopole » de tous les plans et création d'une nouvelle charte graphique.
- Changement de zonage sur le secteur de la Croix Cornillé : passage du secteur UD en zone UO.

I.2- DÉSIGNATION DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

J'ai été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par décision n°16000215/35 du 22/07/2016 prise par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Rennes.

M. Michel RADOUL a été désigné comme Commissaire-Enquêteur suppléant.

I.3- ORGANISATION DE L'ENQUÊTE

Par arrêté n°A16-699 du 12 août 2016, Monsieur le Président de RENNES MÉTROPOLE a prescrit l'enquête publique pour la modification n°1 du PLU de la commune de Parthenay de Bretagne du lundi 12 septembre au jeudi 13 octobre 2016 inclus.

Les principales dispositions prévues par cet arrêté sont les suivantes :

- Dossier consultable en Mairie de Parthenay de Bretagne aux heures d'ouverture de la Mairie.
- Permanences du Commissaire-Enquêteur pour la réception du public en Mairie de Parthenay de Bretagne :
 - lundi 12 septembre 2016 de 9h à 12h ;
 - vendredi 30 septembre 2016 de 14h à 17 h ;
 - jeudi 13 octobre 2016 de 14h à 17 h.
- A l'issue de l'enquête, le registre sera clos et signé par le Commissaire-Enquêteur qui disposera d'un délai de 30 jours pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président de RENNES MÉTROPOLE ainsi qu'une copie à Madame la Présidente du Tribunal Administratif. Copies du rapport et des conclusions motivées seront tenues à disposition du public à la Mairie de Parthenay de Bretagne pendant un an.

I.4- PUBLICITÉ DE L'ENQUÊTE

□ PUBLICATIONS

x Première parution :

- Ouest France le 26 août 2016,
- 7 jours-Petites Affiches le 27 août 2016.

Ces avis ont été joints au dossier d'enquête.

x Seconde parution :

- Ouest France le 16 septembre 2016,
- 7 jours-Petites Affiches le 16/17 septembre 2016.

Ces avis ont été joints au dossier d'enquête dès leur parution.

□ AFFICHAGE

L'avis d'enquête publique a été affiché sur les lieux suivants :

- Panneau d'affichage Mairie ;
- Centre bourg, à la MJC ;
- Rue du Grand Clos ;

- Allée des Corneilles ;
- Salle municipale, rue de la Fontaine;
- A côté de la salle des sports ;
- Siège de Rennes Métropole.

J'ai contrôlé l'affichage le 26 août 2016.

Les certificats d'affichage établis par M. le Président de RENNES MÉTROPOLE et par M. le Maire de Parthenay de Bretagne sont joints en annexe 1.

□ AUTRES PUBLICITÉS

La tenue de l'enquête publique est rappelée sur les sites INTERNET de la commune de Parthenay de Bretagne et de RENNES MÉTROPOLE (annexe 2) ainsi que dans l'Echo de Parthenay de Bretagne (n° d'octobre -novembre -décembre) distribué au cours du mois de septembre 2016 (annexe 3).

I.5- DOCUMENTS MIS A LA DISPOSITION DU PUBLIC

Le dossier mis à la disposition du public pendant la durée de l'enquête était composé des documents suivants :

A- DOSSIER INTITULÉ « COMMUNE DE PARTHENAY DE BRETAGNE - PLAN LOCAL D'URBANISME - MODIFICATION N° 1 : DOSSIER SOUMIS À ENQUÊTE PUBLIQUE »,
établi par le Service DAUH/ Service Planification et Etudes Urbaines de Rennes Métropole – septembre 2016

- 1- Additif n°1 au rapport de présentation (septembre 2016 – Rennes Métropole) : 11 pages.
- 2- Règlement littéral (septembre 2016 – Rennes Métropole) : 137 pages avec en annexes :
 - annexe 1 : Type d'occupation ou d'utilisation du sol (1 page),
 - annexe 2 : Arrêté Préfectoral d'autorisation de coupe dans les EBC en date du 9 mars 2006 (2 pages).
- 3- Règlement graphique (plan modifié) :
Plan n°1 : Ensemble de la commune : format A0 – septembre 2016
- 4- Annexe 1 : Différents périmètres portés à titre indicatif (septembre 2016) – 1 plan au 1/5000.
- 5- Annexe 2 : Servitudes d'utilité publique (septembre 2016) – 1 plan au 1/5000.
- 6- Note de présentation (septembre 2016) – 3 pages avec le rappel des textes régissant l'enquête publique et l'indication de l'absence de concertation et de débat public.
- 7- Arrêté n°A16.699 du 12/08/2016 du Président de Rennes Métropole sur l'organisation de l'enquête publique : 3 pages.

B- LE PLU EN VIGUEUR

- Rapport de présentation (juillet 2013) : 2 tomes.
- PADD (janvier 2011).
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (avril 2011).
- Règlement littéral (juillet 2013).
- Patrimoine Bâti d'Intérêt Local (juillet 2010).
- Règlement graphique.

- Annexes au rapport de présentation :
 - Sites archéologiques (juillet 2013),
 - Zones humides (juillet 2013),
 - MNIE (juillet 2013).

- Annexe au règlement littéral : Patrimoine bâti d'intérêt local.

- Différentes annexes :
 - Différents périmètres, portés à titre indicatif,
 - Servitudes d'utilité publique,
 - Alimentation en eau potable,
 - Assainissement eaux usées et pluviales,
 - Collecte des déchets ménagers et assimilés,

C- UN REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE COTÉ ET PARAPHÉ PAR LE COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR

I.6- CONSULTATION DE PERSONNES PUBLIQUES

Avant l'ouverture de l'enquête publique, le projet de modification n°1 a été notifié aux personnes publiques suivantes (copie des courriers de notification joints au dossier le 30 septembre 2016) :

- Monsieur le Préfet d'Ille et Vilaine,
- Monsieur le Président du Conseil Régional de Bretagne,
- Monsieur le Président du Syndicat Mixte du SCOT du Pays de Rennes,
- Monsieur le Président du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine,
- Monsieur le Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat,
- Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie,
- Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture.

L'avis du Département d'Ille et Vilaine (Agence Départementale des Pays de Rennes) a été transmise le 6/10/2016 et celui du Syndicat Mixte du SCOT du Pays de Rennes le 11/10/2016.

Ces avis ont été joints au dossier d'enquête sans délai.

II- DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

II.1- RÉUNION PRÉLIMINAIRE ET VISITE DES LIEUX

- Une réunion préliminaire de présentation du projet de modification s'est tenue au siège de RENNES MÉTROPOLE le 4 août 2016 avec M. P.Y. LE CREFF en charge du dossier et en présence de M. Michel RADOUL, Commissaire Enquêteur suppléant.
- M. LE CREFF a détaillé les différents objets du projet de modification explicitant les raisons de leur introduction dans le projet et en particulier :
 - le passage en zone UO sur le secteur de la Croix Cornillé ;
 - l'évolution de l'orientation d'aménagement et des règlements sur le secteur des rues de la Mare et des Noisetiers.
- Une visite de terrain (passage sur les points concernés) a eu lieu le 26 août 2016 avec M. BURGALETA, Directeur des Services.

II.2- VISITES DU PUBLIC ET OBSERVATIONS DURANT L'ENQUÊTE

☐ VISITES DURANT LES PERMANENCES

- **Première permanence le lundi 12 septembre de 9h à 12h**
M. Bruno FAUCHEUX se renseigne sur le dossier sans faire d'observation.
- **Deuxième permanence le vendredi 30 septembre de 14h à 17h**
M. MENARD consulte le dossier sans faire d'observation.
- **Troisième permanence le jeudi 13 octobre de 14h à 17h**
M. Gérard, habitant rue Principale, s'inquiète de la circulation qui sera générée par le chantier de viabilisation du secteur des rues de la Mare et des Noisetiers et demande que les camions sortent par la rue de la Mare.

II.3- APPRÉCIATIONS SUR LE DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

- Bien que des panneaux aient été apposés dans le bourg en des points fréquentés par la population (MJC, salle des sports,...) et près des lieux concernés par la modification, je dois constater que l'enquête a suscité peu d'intérêt. Seules deux personnes sont venues consulter le dossier sans faire d'observation et une a fait une remarque sur la circulation.

Il n'a pas été organisé de réunion publique dans le cadre de l'enquête.

III - EXAMEN DES OBSERVATIONS

III.1- LES OBSERVATIONS

Monsieur GÉRARD s'inquiète de la circulation des camions rue des Noisetiers lors des travaux de viabilisation (*Remarque du Commissaire-Enquêteur : ce point n'est pas du ressort du PLU et n'entre pas dans l'objet de l'enquête*).

III.2- AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES

- L'Agence Départementale du Pays de Rennes indique que son avis est réputé favorable sauf avis contraire émis par le Département avant le 13 octobre 2016.
Aucun avis contraire n'a été reçu.
- Le Bureau du SCOT du Pays de Rennes a émis un avis favorable à l'unanimité sans faire d'autre commentaire.

IV - PROCÈS VERBAL DE SYNTHÈSE ET MÉMOIRE EN RÉPONSE

- Le procès verbal d'enquête a été remis à M. LE CREFF (Service Planification et Etude Urbaine de RENNES MÉTROPOLE) le 14 octobre 2016 (annexe 4).
Dans ce procès verbal je n'ai posé aucune question ni demandé de précisions.
- M. LE CREFF a indiqué (par mail) qu'un mémoire en réponse ne serait pas établi.

Les conclusions et l'avis du Commissaire-Enquêteur sur la modification n°1 du PLU de Parthenay de Bretagne sont présentés dans un document séparé.

Fait à Chantepie le 22 octobre 2016



Gilles LUCAS
Commissaire-Enquêteur

ANNEXE 1

Certificats d'affichage établis par M. le Président de RENNES MÉTROPOLE
et par M. le Maire de PARTHENAY DE BRETAGNE

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

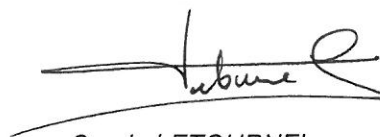
Vu l'arrêté n° A 16.699 du Président de Rennes Métropole en date du 12/08/2016, portant organisation de l'enquête publique préalable à l'approbation de la Modification n°1 du Plan local d'urbanisme de la commune de Parthenay de Bretagne,

Je soussigné, Emmanuel COUET, Président de Rennes Métropole, certifie que l'**avis d'enquête publique** pris en application de l'arrêté susvisé a fait l'objet de la mesure d'information suivante :

Affichage du **26 août 2016 au 13 octobre 2016 inclus** à l'Hôtel de Rennes Métropole (4 avenue Henri Fréville, CS 93111 - 35031 Rennes Cedex), à l'emplacement réservé à cet effet.

Fait à Rennes, le 17 octobre 2016.

*Pour le Président et par délégation,
La responsable du Service Assemblées et Actes*



Carole LETOURNEL

Mairie

2 rue Principale
35850 Parthenay de Bretagne
Tél 02 99 69 91 53 Fax 02 99 69 04 97
mail : mairie.parthenaybretagne@wanadoo.fr

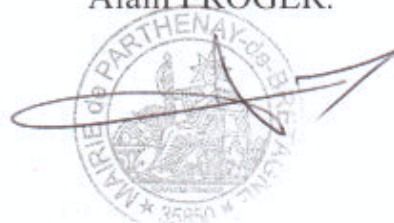


ENQUÊTE PUBLIQUE DE MODIFICATION N°1 DU PLU
DE PARTHENAY DE BRETAGNE
ATTESTATION D’AFFICHAGE

Je soussigné Alain FROGER, Maire de Parthenay de Bretagne (Ille et Vilaine), atteste que l’affichage informant la population de l’enquête publique concernant la modification n°1 du Plan Local d’Urbanisme a été effectué à compter du jeudi 25 août 2016 et ce jusqu’à la fin de l’enquête publique le jeudi 13 octobre 2016 inclus.

Fait à Parthenay de Bretagne, le 14 octobre 2016

Le Maire,
Alain FROGER.



ANNEXE 2

**Extraits du site Internet
de la commune de PARTHENAY DE BRETAGNE
et de RENNES MÉTROPOLE**

Mairie Découvrir Parthenay Info. Pratiq. Education Jeunesse Culture Sport Vie Associative Solidarité Vie Economique



Flash Infos

LES ACCES DIRECTS

- Développement durable
- Calendrier des manifestations
- Vous arrivez sur la commune
- Les bulletins municipaux
- Les liens utiles

La bibliothèque modifie ses horaires durant l'été, ouverture le samedi (10h-12h30) en août.

PLAN LOCAL D'URBANISME - Modification soumise à enquête publique

Plan Local d'Urbanisme - Modification n° 1.

Affiche de l'enquête téléchargeable ci-dessous.

Cette modification concerne :

- le secteur de la Croix-Centrik...

[en savoir plus](#)

Forum des associations - 02 septembre 2016

Le forum se tiendra à 16h30 à la salle communale le vendredi de la rentrée scolaire !...

[en savoir plus](#)

L'été à la bibliothèque !

L'été est souvent synonyme de détente. La bibliothèque n'y échappe...

[en savoir plus](#)

Horaires d'ouverture de la mairie : Lundi et samedi : de 09h00 à 12h00 | Mardi, Jeudi et vendredi : de 13h30 à 17h00

Mairie de Parthenay de Bretagne - 2 rue Principale 35650 Parthenay de Bretagne - Tel : 02 99 69 91 53 - Mail : mairie.parthenay@orange.fr



Les plans locaux d'urbanisme des communes

10/05/2016

- Mis à jour le jeudi 25 août 2016

Au 1^{er} janvier 2015, avec le passage en métropole, la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été transférée des communes à Rennes métropole. Retrouvez sur cette page les informations relatives aux procédures en cours d'adaptation des PLU communaux.



Inauguration d'un programme d'habitat collectif à Cesson-Sévigné en septembre 2014 (crédit photo : D. Gouray).

Parthenay-de-Bretagne

Modification n°1 du PLU

- [Avis d'enquête publique, du 12 septembre au 13 octobre 2016](#)

Acigné

Modification n° 2 du PLU

- [Délibération du Conseil métropolitain du 2 juin 2016 approuvant la modification n° 2](#)
- [Rapport, avis et conclusions du commissaire-enquêteur](#)

Mordelles

Modification n° 3 du PLU

- [Avis d'enquête publique du 30 mai au 30 juin 2016](#)
- [Complément à l'avis d'enquête publique du 30 mai au 30 juin 2016](#)
- [Rapport du commissaire-enquêteur](#)
- [Avis et conclusions du commissaire-enquêteur](#)

Le Rheu

Modification n° 9 du PLU

- [Délibération du Conseil métropolitain du 7 juillet approuvant la modification n°9](#)
- [Rapport du Commissaire enquêteur](#)
- [Avis et conclusions du Commissaire enquêteur](#)
- [Annexes](#)

Chantepie

Modification n° 1 du PLU

- [Délibération du Conseil métropolitain du 7 juillet 2016 approuvant la modification n°1](#)
- [Rapport du Commissaire enquêteur](#)
- [Avis et conclusions du Commissaire enquêteur](#)

Thorigné-Fouillard

Modification n°7 du PLU

- [Avis d'enquête publique \(du 7 mars 2016 au 7 avril 2016\)](#)
- [Rapport du Commissaire enquêteur](#)
- [Avis et conclusions du Commissaire enquêteur](#)

Montgermont

ANNEXE 3

Copie de l'Echo DE PARTHENAY DE BRETAGNE

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi	9h00 - 12h00		Jeudi		13h30 - 17h00
Mardi		13h30 - 17h00	Vendredi		13h30 - 17h00
Mercredi			Samedi	9h00 - 12h00	

Manifestations inter associatives

En vue des 30 ans du Téléthon, nous souhaiterions organiser le **dimanche 4 décembre**, une photo avec le plus grand nombre de Parthenaisiens en formant un cœur. Une randonnée pédestre est prévue en parcourant « La Parthenaisienne » avec à l'arrivée, un vin chaud. Un marché de Noël sera organisé par Papill'Ongles Breizh à la salle communale avec les commerçants et les artisans de Parthenay et d'autres communes.

Vie Scolaire

La rentrée des classes s'est bien déroulée, avec 243 élèves pour 10 classes. Nous avons le plaisir d'accueillir Marine Renaud, nouvelle directrice.

CMJ

Le **samedi 15 Octobre à 19h30**, les membres du Conseil Municipal des Jeunes organisent un repas solidaire en partenariat avec l'association Moto Breizh Aventures.

Venez nombreux afin de soutenir une école au Maroc !

Plus de renseignements dans vos boîtes aux lettres très prochainement !

Modification N°1 du PLU: Enquête publique

Passage en zone UO de la zone UD actuelle de "La Croix Cornillé" - Conditions d'aménagement du secteur de la rue des Noisetiers et de la rue de La Mare. Mr LUCAS, commissaire enquêteur tiendra sa dernière permanence le **jeudi 13 octobre** de 14h à 17h.

Recyclons nos bouchons de liège

Pour en faire un matériau d'isolation de haute qualité, c'est maintenant possible à Parthenay l'association "ColocaTerre" et la municipalité vous invitent à lutter contre la précarité énergétique en récupérant vos bouchons de liège dans les containers mis à disposition à côté de ceux des bouchons plastiques.

Annonce d'emploi

Le Centre de Loisirs Educatif de Parthenay de Bretagne/Clayes recherche des animateurs(trices) BAFA ou en cours de formation pour le mercredi après-midi et les vacances scolaires.

Si vous êtes intéressé(e)s, merci de contacter au plus vite la directrice:

Hélène MAHE - 07.61.26.67.43 - helene.mahe@francasbzh.fr

Recherche de bénévoles

L'association ADMR Région de PACE recherche des bénévoles pour renforcer son équipe afin d'effectuer : quelques heures de secrétariat, rendre visite aux familles à leur domicile qui sollicitent notre concours pour constituer le contrat d'intervention et/ou le dossier de prise en charge ou échanger autour des interventions des aides à domicile, être le référent de l'association sur les différents services proposés, devenir membre du conseil d'administration et ainsi participer à la vie associative locale, aux activités de l'association et aux commissions qui s'y attachent, participer aux animations proposées.

Prévention Routière

Une journée Prévention Routière Seniors organisée par le CLIC se tiendra le **vendredi 14 octobre 2016** à Montgermont à l'espace évasion de 9h15 à 17h. A disposition, un stimulateur de conduite, etc... venez nombreux.

Rencontre pour l'emploi

Le Point Accueil Emploi de Pacé organise un café conseil à Parthenay de Bretagne le **jeudi 13 octobre** avec des entreprises. Les demandeurs d'emploi intéressés doivent s'inscrire en téléphonant à l'Espace Emploi au 02.99.60.14.55.

Bibliothèque

Octobre :

Tout au long du mois : exposition « Zéro déchet : comment ? »

Samedi 8 octobre à 11h : fabriquer un sac à pain à partir d'un jean. Pour les adultes et ados. Entre 15h et 17h, nous vous proposons de venir pour bricoler, échanger et troquer des savoir-faire : scrapbooking, couture, tricot, maquettes... Heure du conte à 16h, à partir de 3 ans

Projection en continu lors des permanences des **samedi 8 et mercredi 12 octobre** du documentaire de P. De Pascau (7 min, 2015, CNRS images) : « Micro algues, le futur or vert »

Samedi 22 octobre à 11h : bébés lecteurs

Novembre :

Rentrée littéraire : le réseau des médiathèques vous invite à une rencontre autour de libraires et d'ouvrages parus à la rentrée (date et lieu à confirmer)

Samedi 5 novembre : bricolage parents/tout-petits (à partir de 18 mois) sur Noël (venez quand vous êtes prêts, aux horaires d'ouverture de la matinée !) et bébés lecteurs à 11h (de 0 à 3 ans).

Entre 15h et 17h : trocs et échanges des savoir-faire

Samedi 19 novembre : bricolage de Noël (fabrication de déco avec des bâtons de glace) - à partir de 4 ans (venez quand vous êtes prêts, aux horaires d'ouverture !). Heure du conte à 16h, à partir de 3 ans

Mercredi 9 novembre : journée jeux de société

Décembre :

Attention ! Fermeture les samedis 24 et 31 décembre

Mercredi 7 décembre : bricolage de Noël [bis]

Contée de Noël : date à confirmer

Samedi 3 décembre et mercredi 7 décembre : journées jeux de société

Samedi 17 décembre entre 15h et 17h : trocs et échanges des savoir-faire

Nouveaux horaires de la rentrée :

Lundi : 16h15-18h

Mercredi : 16h-19h

Samedi : 10h-12h30 / 15h-17h

ANNEXE 4

Procès-verbal de synthèse de l'enquête publique

**MODIFICATION N° 1 DU PLU DE PARTHENAY DE
BRETAGNE (35)**

**Procès-verbal de synthèse de l'enquête publique
qui s'est déroulée du 12 septembre au 13 octobre 2016**

- Durant l'enquête publique il y a eu 3 visites lors des permanences :
 - 2 personnes ont consulté le dossier sans faire d'observation.
 - M. Gérard s'inquiète de la future circulation des camions rue des Noisetiers lors des travaux de viabilisation du secteur de la Mare et des Noisetiers.

- Durant l'enquête publique aucun courrier n'a été adressé au Commissaire-enquêteur et aucune inscription n'a été faite sur le registre en dehors des permanences.

- **Remarques du Commissaire-Enquêteur**
 - L'observation de Monsieur Gérard est clairement en dehors de l'objet de l'enquête et je n'attends donc aucune réponse à ce propos.
 - Je n'ai aucune question à poser au maître d'ouvrage concernant le projet de modification.

Procès-verbal remis à RENNES MÉTROPOLE le 14 octobre 2016

Le Commissaire-Enquêteur



Pour RENNES MÉTROPOLE

PIERRE-YVES LE CREFF

